

# L'évaluation et la régulation des apprentissages

*Kenza ABOULFATH*

*Ex Formatrice au CPR de Meknes*

## Préambule

Pour beaucoup d'enseignants, l'acte d'évaluation consiste à donner une note à un travail effectué par l'élève. Pour important que soit cet acte, il ne devrait pas constituer la finalité de l'apprentissage. Les élèves ne devraient pas apprendre dans l'unique but d'être évalués. Toutefois, ces derniers, dans leur grande majorité, travaillent pour la note et lui donnent trop d'importance. On peut le déplorer, mais il est aisé de le comprendre. Comment en irait-il autrement alors qu'au sein du corps enseignant, certains professeurs assimilent «note» et «niveau» de l'élève perpétuant ainsi une pratique traditionnelle et erronée de l'évaluation.

L'objet de cet article est de montrer comment certains enseignants faussent le sens et l'usage de l'évaluation. Dans une seconde partie, nous tenterons de souligner le lien didactique existant entre le processus d'enseignement/apprentissage et l'évaluation. Pour terminer, nous proposerons quelques pistes de réflexion psychopédagogique qui, nous pensons, pourraient faire de l'acte d'évaluation un moment constructif et intégré à la formation de l'élève.

## 1. Une pratique qui s'éloigne des objectifs de «l'acte d'évaluer».

L'interrogation écrite, le devoir surveillé, l'évaluation. Ce sont là des appellations qui désignent la même réalité pour une majorité d'apprenants. Pour eux, ce sont des moments difficiles à vivre car ils sont décisifs pour leur avenir. Ils les appréhendent et les accueillent rarement de bon cœur. Beaucoup d'entre eux iront jusqu'à chercher à tricher afin d'obtenir une bonne note. D'ailleurs, l'ampleur que le phénomène de fraude a prise aux examens et les tentatives de triche aux contrôles sont non seulement significatives mais alarmantes. Ce qui importe aux élèves, c'est d'être bien classés aussi bien aux yeux de l'enseignant, des parents que de l'institution.

Ce comportement ne serait-il pas légitime puisque nous savons que certains enseignants font de l'évaluation un acte lié à la contrainte, à l'émulation promouvant

ainsi une évaluation de type «récompense», «punition», «notes», «classement». Pour eux, évaluer c'est noter. Les capacités des élèves sont traduites en note. Une note relative, peu fidèle, peu explicite car elle n'a guère de lisibilité sur ce que l'élève sait ou ne sait pas faire vraiment. C'est une note moyenne qui intègre plusieurs «évaluations». C'est donc une note qui n'est pas fiable.

En plus du caractère opaque de cette notation, les devoirs notés ne font presque jamais l'objet ni de corrigé collectif ou de correction individuelle, ni de remédiation de la part du professeur.

Sans suivi établi par rapport à des objectifs d'acquisition, comment les élèves peuvent-ils percevoir le lien existant entre ce qu'ils apprennent et les évaluations qu'ils subissent ?

A cette pratique erronée de l'évaluation, s'ajoute le fait que certains enseignants vont, malheureusement, jusqu'à utiliser la note pour faire pression sur les élèves. La distribution des «zéro» et des «moins 2» devient, entre autres, le moyen de faire reigner la discipline en classe.

Considérer que «la note», «le classement», «la punition» sont les buts de l'évaluation, c'est en fausser le sens et les finalités didactiques. C'est aussi faire abstraction des trois types d'évaluations (diagnostique, formative et sommative) et de leurs différentes fonctions qui, nous pensons, sont à ne pas confondre et à ne pas négliger dans la pratique pédagogique de l'évaluation au sein d'une classe.

## 2. Fonction des différents types d'évaluation

L'évaluation est, de toute évidence, une pause que l'enseignant marque dans l'apprentissage. L'objet de cette pause est de porter un regard sur les productions des élèves ; son objectif varie selon la place et le moment de l'évaluation.

Située avant l'apprentissage, l'évaluation est dite diagnostique. Elle sert à tester les pré-requis de l'apprenant et permet à l'enseignant de vérifier si celui-ci possède les capacités nécessaires pour recevoir et réussir un éventuel savoir. Il s'agit d'un pronostic qui, s'il s'avère favorable, permet à l'enseignant d'entreprendre l'activité projetée. S'il suscite des réserves, l'enseignant procèdera à des remédiations ou des mises à niveaux. Elle n'est pas notée.

L'évaluation sommative intervient une fois l'apprentissage est achevé. Elle sert à juger les acquis de l'élève en le situant par rapport à ses camarades. Elle est certificative et est notée.

L'évaluation formative s'effectue au cours de l'apprentissage. Elle est d'une grande importance pédagogique. Elle fait partie du processus d'enseignement/apprentissage. Elle en marque une étape et non un aboutissement. Elle sert à évaluer le degré d'atteinte des objectifs au cours d'une période donnée d'apprentissage. Elle vise à repérer les réussites et les échecs de l'élève, à découvrir la nature des difficultés de chacun d'entre eux. L'élève est évalué par rapport à lui-même, à ses propres capacités. C'est pour cela que l'annotation lors de ces évaluations est d'une grande importance. Personnalisée, elle représente un dialogue qui relève d'une pédagogie différenciée et qui aide l'élève à comprendre ses erreurs. Cette évaluation peut être accompagnée d'une note. Lorsqu'elle est critériée et centrée sur les compétences de l'élève, elle s'inscrit dans une véritable perspective formative.

Essayons de voir dans quelle mesure «la notion de compétence» permet d'impliquer l'élève dans son processus d'enseignement apprentissage en le poussant à accepter l'évaluation comme partie prenante de ce processus.

### **3. Evaluer les compétences.**

L'approche des apprentissages par les compétences relève de la réforme du «renouveau pédagogique» qui a marqué le champ de l'éducation lors des deux dernières décennies. Ce renouveau s'est avéré nécessaire dans un monde marqué par des profondes et rapides mutations sur tous les plans.

Un système d'enseignement /apprentissage axé sur la notion de compétence est centré sur les processus d'apprentissage de l'apprenant et non sur les contenus. Il s'intéresse aux démarches intellectuelles et aux progrès de l'élève au lieu des reproductions mécaniques.

Evaluer une compétence ce n'est pas mesurer un savoir mais placer l'apprenant dans une situation de «savoir-agir». Le «savoir-agir» invite l'élève à mobiliser et à utiliser efficacement un ensemble diversifié de ressources : ses propres connaissances, ses capacités, ses habiletés ; mais aussi d'autres ressources externes comme des documents, des outils informatiques... Afin d'exercer une compétence, l'apprenant fait appel à ces ressources, les mobilise, les met en réseau et dans un processus d'adaptation et de transfert ; il agit en vue de résoudre un problème ou effectuer une tâche.

Cette «notion de tâche» et ce caractère contextualisé de la compétence sont d'une grande importance. En fait, la notion de compétence est intimement liée à son cadre d'apprentissage et aux situations prévues pour son évaluation.

Ainsi, l'enseignement/apprentissage s'articule autour d'un ensemble de situations d'apprentissage et d'évaluation formative. Afin d'évaluer le degré de maîtrise d'une compétence, l'enseignant invite l'élève à exécuter des tâches fort différentes et surtout graduelles : il commence par les tâches qui ne nécessitent que la simple restitution de savoir à travers des exercices d'application. Ensuite, il propose des exercices qui poussent l'élève à réinvestir les savoirs et les savoir-faire acquis de manière pertinente dans des situations proches de celles où sont effectués ces apprentissages. Enfin, l'enseignant placera l'élève dans une situation inédite qui nécessite non seulement la mobilisation des déjà acquis, mais aussi la détermination des ressources. C'est une situation centrée sur la résolution de problème.

Une compétence s'exprime donc à travers des tâches physiques et mentales complexes. Elle requiert de l'apprenant la faculté d'agir de manière réflexive. Partant des objectifs de son apprentissage dont il est didactiquement et explicitement informé, l'élève fait appel à des savoir-faire métacognitifs pour traiter une situation inédite. Il comprend, analyse, réfléchit, mobilise des savoirs, utilise diverses sources d'informations.

Le savoir-agir et les comportements intellectuels de l'élève lors d'une situation d'évaluation centrée sur les compétences sont donc conscientisés, Il ne s'agit pas de savoir uniquement ce que l'élève est capable de faire. Celui-ci doit être capable de s'exprimer sur «le comment» ; expliciter sa démarche intellectuelle. Impliqué dans ce processus d'enseignement centré sur le développement et l'évaluation des compétences, l'élève est aussi à même de porter un jugement critique sur les résultats de son travail. Partant d'une grille d'objectifs, il peut s'auto-évaluer et identifier ses erreurs. L'élève est évalué certes ; mais cette évaluation est placée dans une perspective formative. Elle est conçue comme un moyen qui permet à la fois d'aider l'élève à apprendre, et d'aider l'enseignant à le guider dans sa démarche. C'est donc à la fois un outil de régulation des apprentissages et un instrument d'ajustement pédagogique.

Une telle évaluation a une valeur constructive. Elle est le résultat de la mise en place d'une stratégie d'enseignement/apprentissage centrée sur la gestion des apprentissages et la participation active des apprenants à leur propre évaluation.

#### **4. Intérêt didactique de l'implication de l'apprenant**

Dans un enseignement/apprentissage centré sur le développement des compétences de l'élève, l'implication de l'apprenant est primordiale. Ce dernier

doit apprécier la valeur et l'intérêt de ce qu'il apprend, prendre conscience de ses difficultés et de ses atouts, savoir se relire et se corriger le mieux possible. L'objectif final est de l'amener à réfléchir sur ses démarches intellectuelles afin de développer ses compétences.

Comment l'enseignant pourrait-il faciliter l'instauration de telles conduites ?

Par un discours psychopédagogique promouvant un climat de confiance et de partage, l'enseignant suscitera une attitude participative et un esprit coopératif chez l'apprenant. L'enseignant agira en classe comme formateur, guide, facilitateur, conseiller, non comme détenteur de savoirs. Il accompagne l'apprenant dans son processus d'apprentissage et l'aide à progresser. Celui-ci devrait, en conséquence, se sentir responsable de son apprentissage et s'impliquer dans ses divers aspects, entre autres, l'évaluation.

La mise en place d'une évaluation formative passe donc par la promotion de la communication au sein de la classe. Une communication claire et responsabilisante. L'enseignant doit mettre les élèves au courant des objectifs de l'enseignement et les tenir informés du niveau d'exigence attendu lors d'une éventuelle évaluation. Il doit aussi les associer à l'évaluation de leurs devoirs, afin de leur donner un maximum de repères dans la visualisation de leur progrès. L'auto-évaluation exerce l'esprit critique, encourage le développement de la confiance en soi et permet à l'élève de se projeter positivement dans son projet d'apprentissage. L'élève sait exactement pourquoi il acquiert telle connaissance ou telle autre. Il est conscient de l'utilité de son apprentissage quant au développement des compétences et accepte l'évaluation comme instrument du progrès de son apprentissage. La mobilisation des connaissances lors d'une évaluation sera pertinente et réussie si l'élève l'effectue consciemment.

Par une évaluation critériée, les différents partenaires du processus d'enseignement/apprentissage sauront où en est l'apprenant par rapport aux objectifs initialement fixés à l'apprentissage et décideront des remédiations à y apporter : des séances de soutien individualisées, la rectification de la stratégie d'enseignement adoptée ou la planification d'autres enseignements ou d'autres moments d'évaluation. Ceux-ci peuvent être diversifiés : évaluation annotée, auto-évaluation, co-évaluation, évaluation notée... Si l'apprenant est impliqué, s'il adhère à un système d'enseignement qui positionne l'évaluation formative comme partie prenante d'un processus qui vise à développer les compétences de l'élève favorisant les atouts métacognitifs de celui-ci, il se donnera tous les moyens pour réussir.

L'apprenant sera persuadé qu'il est évalué pour mieux apprendre. L'enseignant, de sa part, sera convaincu que l'évaluation lui permet de mieux enseigner.

Fiable et pertinente, l'évaluation sera désormais acceptée en tant que levier du progrès dans le système d'enseignement/apprentissage.

#### Références bibliographiques :

---

Nouveaux outils pour l'évaluation des acquis. Education. gov.fr

- **Linda ALLAL** : Vers une pratique de l'évaluation formative.; De Boeck Université, 1991.
  - **Ph. PERRENOUD** : L'évaluation des élèves. De la fabrication de l'excellence à la régulation des apprentissages; De Boeck. Bruxelles, 1998.
  - **Christine TAGLIANTE** : La classe de langue. Techniques de classe. CLE
-